



**Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI**

Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre  
de la Transition Ecologique et  
Solidaire, chargé des Transports  
246, boulevard Saint Germain  
75700 PARIS

BAGNOLET, le 07 avril 2020

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Transports,

La crise sanitaire à laquelle nous devons faire face collectivement et solidairement implique fortement les agents des services publics. Le gouvernement a pris, depuis le début de la crise, des dispositions en direction du personnel de santé, que nous saluons.

Depuis le démarrage de cette pandémie, l'**UNSA-RATP** est attentive à la sécurité des agents qu'elle représente et dans ce cadre, demande une nouvelle fois la distribution de masques au personnel de la RATP, dès que possible, afin de les protéger de la contamination.

Les agents RATP sont de plus en plus touchés mais assument leurs missions de service public, certes avec la peur au ventre, mais avec courage et dévouement. Leur rôle primordial permet avec d'autres d'assurer le maintien de la chaîne économique. Mais nos collègues sont pour la très grande majorité, en contact constant avec le public et peuvent sans le savoir se contaminer entre eux.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui a longtemps répété que l'usage du masque devait être réservé aux malades et aux soignants, vient d'ouvrir la voie, sur la base d'études scientifiques, à son utilisation dans le grand public. L'expérience de pays asiatiques dans ce domaine est enfin prise en compte.

S'il faut évidemment prioriser l'équipement de nos soignants (*mais son port participera à améliorer la situation de l'AP-HP*), l'Académie de Médecine préconise elle aussi le port généralisé du masque, fût-il « alternatif ». Elle va même jusqu'à encourager la fourniture d'indications pratiques pour la fabrication de tels masques afin de les rendre accessibles à la population française.

Ainsi face à l'urgence sanitaire, il nous semble primordial que le principe de précaution et de sécurité s'applique à nos métiers.

L'**UNSA-RATP** sollicite votre gouvernement afin que vous puissiez autoriser l'entreprise RATP à doter l'ensemble de ses salariés de matériel de protection, notamment de masques, au plus vite.

Enfin, nous sollicitons la reconnaissance en accidents du travail des arrêts maladie pour cette cause et le dépistage des agents.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, en l'expression de notre haute considération.

Thierry BABEC, Secrétaire Général